

vivendi

42 avenue de Friedland
75008 Paris
France

A nos partenaires et parties prenantes,
Paris, le 26 Avril 2020

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, une description des mesures concrètes mises en place depuis l'adhésion au Pacte ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès en raison du lancement de notre nouveau programme RSE (responsabilité sociale d'entreprise), *Creation for the Future*.

Engagés dans la RSE depuis près de 20 ans, et en soutien du Global Compact depuis 2008 et au niveau Advanced depuis 2016, nous restons soucieux d'être à la hauteur de la responsabilité que nos métiers nous incombent, particulièrement en ces temps de pandémie mondiale. C'est pour cela que nous avons fait le choix de redéfinir nos engagements environnementaux, sociétaux et sociaux en profondeur dans le cadre d'un nouveau programme RSE porteur et unifié.

Creation for the Future s'articule autour de trois piliers qui reposent chacun sur des engagements couplés à des objectifs et des actions prioritaires à l'horizon 2025, nous permettant ainsi de participer concrètement à l'effort mondial visant à instaurer une prospérité durable d'ici à 2030, telle que définie par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir finaliser l'analyse de contribution de nos actions aux ODDs et d'enrichir notre COP des actions et initiatives les plus récentes, confirmant notre détermination à mettre en œuvre les principes du Pacte mondial des Nations Unies en cohérence avec les fondamentaux de nos métiers. Notre nouveau rapport COP sera posté sur le site du UN Global Compact au plus tard le 31 Mai 2021.

Bien cordialement,



Caroline Le Masne de Chermont, Directrice Juridique, RSE & Compliance